

**DECLARATION DE MOISE KAMBERE KAYITAMBYA
A PROPOS DE MON ARRESTATION A L'ANR/BUTEMBO.**

En ce deuxième jour du mois de Mai 2015, moi Moise KAMBERE KAYITAMBYA déclare avoir été traité correctement par l'ANR qui m'a entendu sur les faits d'accusation portés contre moi.

En tant que citoyen Congolais, il a été normal que je sois écouté et que je puisse justifier notre démarche.

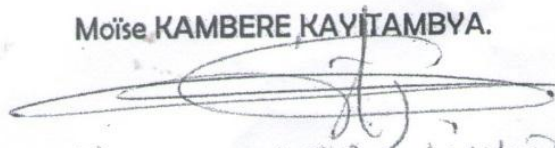
Voilà pourquoi, en ce troisième jour de ma détention et pour mettre fin à l'agitation qui régnerait dans la ville de Butembo et couper court à tout autre discours susceptible de l'hypothéquer la paix sociale, je déclare, en mon nom propre ce qui suit:

- ✓ Pendant ma détention, je n'ai pas subi ni des tortures ni d'intimidation de quelque nature que ce soit,
- ✓ Pendant l'interrogatoire, j'ai disposé de toute ma personnalité pour ne dire que ce que je pense,
- ✓ Je renonce à tout discours tendant à outrager l'autorité, tant urbaine qu'Ecclésiastique.

En foi de quoi dans l'attente d'une solution finale en concertation avec l'Autorité urbaine je demande aux organisation de la Société civile de renoncer à toute manifestation pour conserver la paix sociale dans notre chère ville de Butembo.

Ainsi fait à Butembo, ce 02/05/2015

Moïse KAMBERE KAYITAMBYA.


MOÏSE KAMBERE KAYITAMBYA

DECLARATION D'ENGAGEMENT

Moi, Doise Kambere Kayitambya, je m'engage à renoncer à la présidence de la Coordination de la Société civile en attendant que l'autorité urbaine nous facilite, dans les prochains jours, la mise en place d'un comité neutre d'organisation de nouvelles élections plus inclusives et démocratiques.

Fait à Butembo, le 05/05/2015
Doise KAMBERE KAYITAMBYA

